

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU JEUDI 17 MAI 2018 A 19 H 30**

Présents : MMS DEGENEVE Alain, SONGIS-WOJCIK Karine COLLOUD Jean-François, COHEN Jean-Yves, CRAYSTON José, VUATTOUX Laurent, MERMET-BOUVIER Solange, WIART Odile, FELISAZ Raphaël, FROSSARD Nicolas.

Absent excusé : M. MONCHATRE Fabien (pouvoir à DEGENEVE Alain)

Monsieur FROSSARD Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

ACCEPTATION A L'UNANIMITE DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 5 AVRIL 2018.

ADOPTION A L'UNANIMITE DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe qu'un point a été ajouté à l'ordre du jour : avenant sur travaux de menuiserie pour l'extension de la salle des fêtes.

PRESENTATION DE LA FONCIERE PAR L'EPF

Monsieur le Maire remercie Monsieur ALCARAZ, Juriste à l'EPF 74 (Etablissement Public Foncier) pour sa présentation de la Foncière, nouvel organe pouvant aider les collectivités publiques dans leur projet foncier. Après son exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'EPF pour engager toute négociation en vue d'acquérir les biens des Consorts Morel. Faisant suite au courrier de Madame Garin du 27 avril, le Conseil Municipal décide que le projet de micro-zone à vocation économique soit retiré de la révision du SCOT.

AMENAGEMENT ET CHEMINEMENT PIETONS PIMBERTY

Monsieur le Maire rappelle le dossier concernant les arrêts de bus à Pimberty, et notamment les acquisitions de terrain utiles à ce projet. Le cabinet Teractem, porteur du dossier, a indiqué en début de semaine que les plans transmis par le géomètre ne correspondaient pas au projet transmis. Il demande donc à ce que ce point soit revu lors d'un prochain conseil municipal ; il transmettra dès que possible le projet de délibération rectificatif.

ONF : DELIBERATION COMPLEMENTAIRE A LA DELIBERATION D2017043

Monsieur le Maire rappelle la délibération D2017043 du 15/06/2017 portant sur les coupes de bois 2018. Cette délibération était incomplète car il manquait le nom des garants pour lesdites coupes. Il est décidé de nommer garants pour les coupes de bois 2018 Ms Laurent Vuattoux, Jean-François Colloud et Nicolas Frossard.

ONF : TRAVAUX 2018

Monsieur le Maire donne lecture du projet de travaux transmis par l'ONF dans les forêts communales. Il propose de valider les travaux de maintenance sur la nouvelle parcelle M du Forchat (matérialisation de la limite de la parcelle du Forchat avec l'alpage et les forêts particulières), pour un montant HT de 4.520 €, et les travaux sylvicoles sur les parcelles G et H (remise en place des protections abîmées et remplacement des piquets cassés ; protection contre le gibier) pour un montant HT de 1.296 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces travaux et charge Monsieur le Maire d'en informer les services de l'ONF.

REGULARISATION RESULTATS SUITE DISSOLUTION S.I. RM DU COL DU FEU

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail transmis par la Trésorerie concernant la reprise des résultats suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal des Remontées Mécaniques du Col du Feu intervenu en 2017. La ville de Thonon devait récupérer 16.110 € dans ses comptes

et Lullin 37.590,05 € ; or, chacune des communes a reçu, respectivement, 16.087,51 € et Lullin 37.612,54 €, soit 22,49 € de moins pour Thonon et 22,49 € de trop pour Lullin. Il convient donc de délibérer en adoptant un avenant à la délibération initiale, afin de reverser la somme perçue en trop à la ville de Thonon. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cet avenant, et charge Monsieur le Maire des écritures comptables relatives à cette régularisation.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS

Monsieur le Maire rappelle qu'en raison du retour aux 4 jours à la rentrée prochaine, l'emploi du temps des agents en charge des activités périscolaires va être impacté, et donc leur temps de travail diminué. Il propose de modifier le temps de travail de Mme Carole Converset, adjoint technique, à compter du 09/07/2018, de 31 h à 28 h.

Suite au départ prochain de Mme Gounant, il a également été décidé de réorganiser le service administratif. Mme Nadine Boinnard, actuellement en poste à l'agence postale communale à temps non complet, viendra seconder la secrétaire de mairie 3 après-midis par semaine, notamment pour l'accueil du public. Son temps de travail sera donc augmenté et passera à 35 h/semaine. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces changements et charge Monsieur le Maire d'en informer les intéressées.

SUPPRESSION POSTE DE REDACTEUR / CREATION POSTE ATTACHE

Monsieur le Maire fait part que suite à la demande de mutation au 15 juin 2018 de la secrétaire de mairie occupant le poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, il convient d'ouvrir le poste d'attaché correspondant au grade de l'agent recruté et de fermer le poste de rédacteur. Mme Ophélie Gounant sera remplacée par Mme Amandine Favrat, actuellement en poste au Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

EXTENSION SALLE DES FETES (AVENANT TRAVAUX DE MENUISERIE)

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis portant avenant sur les travaux de menuiserie engagés pour l'extension de la salle des fêtes. Les travaux sont estimés à 1.059,82 € HT, soit 1.271,78 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce devis et charge Monsieur le Maire d'en informer l'entreprise.

QUESTIONS DIVERSES

- **Bassin de Pimberty** : Monsieur le Maire fait part d'une demande d'un administré de Vailly, pour la remise en service du bassin de Pimberty. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.
- **Occupation salle plurivalente** : 2 associations ont demandé à occuper la salle plurivalente les mercredis matins à compter de septembre 2018. Il est décidé de donner la priorité à l'association qui a fait la première cette demande, soit Bell'Gym (2 cours enfants de 9h à 11h).
- **Horaires ouverture mairie** : à compter du 18/06/2018, ouverture de la mairie les lundi, mardi, jeudi et vendredi **après-midi** ; fermée le matin.

Le Maire
Alain DEGENEVE

